

Hache ou erminette néolithique trouvée à Chermignon

Dans une note précédente ¹ nous insistions sur l'intérêt de cataloguer toutes les découvertes préhistoriques — aussi minimales soient-elles. Nous sommes heureuse de penser que cette phrase a eu des échos. C'est elle qui nous amène aujourd'hui à décrire une petite hache trouvée à Chermignon sur Sierre — à environ 1000 mètres d'altitude, nouveau jalon placé sur la route des migrants néolithiques.

Cet objet trouvé dans une vigne, seul, sans autre mobilier pouvant permettre de le dater, a été remis à M. le professeur I. Mariétan, de Sion. Celui-ci l'a fait déterminer par le Dr E. Vogt, directeur du Musée national à Zurich. Le résultat de l'analyse qui nous est transmis par M. Mariétan est le suivant : « Il s'agit d'une hache ou ciseau en néphrite de l'âge de la pierre. La néphrite est une variété d'actinote du groupe des amphiboles. Sa dureté est de 6 à 6,5 ; elle doit sa grande ténacité à l'enchevêtrement de fibres très fines, c'est ce qui la faisait choisir pour des haches ou des ciseaux. »

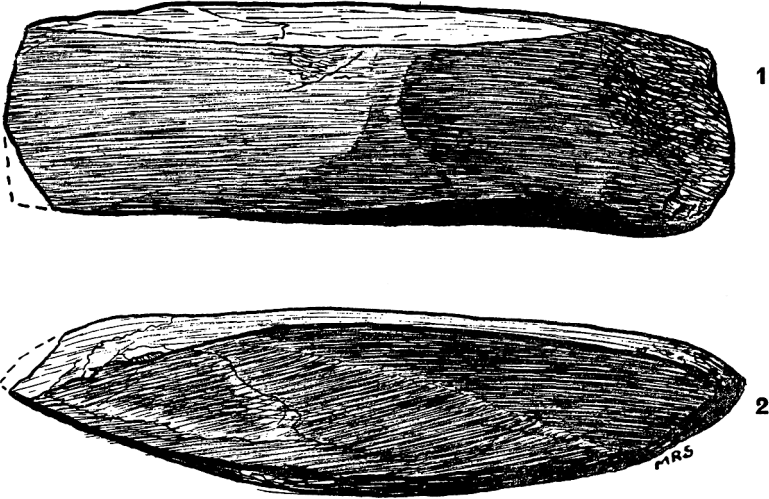
Si l'on se réfère au Manuel d'Archéologie de Déchelette il pourrait bien plutôt s'agir d'une erminette : « Les erminettes, beaucoup plus rares que les haches, en diffèrent par cette particularité qu'au lieu de présenter deux faces semblables, elles sont plates ou sensiblement plates sur l'une d'elles et un peu bombées, sur l'autre ». Or, l'objet décrit ici répond exactement à cette définition. En effet, une des faces est plate, la face opposée est un peu bombée.

Les faces latérales portent des traces de sciage. Cet instrument aurait donc été détaché d'un bloc. Ces traces de sciage nous permettent d'affirmer avec quelque certitude qu'il ne s'agit pas d'un galet taillé et poli ensuite en forme de hache, comme c'est très souvent le cas à partir de la fin du Néolithique.

Sur cette hache ou erminette en néphrite vert foncé, à veines claires, adhérent des dépôts de calcite formant des taches blanches irrégulières. Dans sa plus grande longueur elle mesure 98 mm. Son épaisseur maxi-

¹ *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. VIII, 1938, p. 94, et *Annales valaisannes*, 2e série, t. III, 1938, p. 477.

mum est de 24 mm. Elle est large de 29 mm. Elle pèse 127 grammes. La partie tranchante obtenue au moyen d'un biseau est malheureusement cassée sur la moitié environ de sa largeur. L'extrémité opposée — qui fut probablement la partie emmanchée — semble n'avoir jamais subi de polissage. A cet endroit la pierre apparaît comme un peu martelée.



Erminette de Chermignon

1. Face la plus convexe, montrant les divers plans de polissage
2. Face latérale

Il est impossible de fixer une date précise à cet objet puisque aucune trouvaille n'a été faite dans son voisinage immédiat. Seule la typologie pourrait éventuellement nous renseigner. Mais nous savons ce que vaut une détermination typologique, surtout quand il s'agit de haches ! Dans son « Néolithique lacustre ancien » M. Paul Vouga dit (p. 66) qu'au Néolithique ancien la pratique du sciage des blocs, pour en faire des haches, est courante, « alors que les niveaux suivants semblent surtout recourir au dégrossissage de galets plus petits ». Ne nous hâtons pas de conclure car ce même auteur, dans un mémoire paru en 1929, dans l'Indicateur des Antiquités suisses, écrit ceci : « L'examen attentif des centaines de haches trouvées au cours des dernières recherches dans les différents niveaux m'oblige également à classer les haches dans les éléments qui ne peuvent servir à la détermination d'une phase, car tous les types coexistent dès le début de notre Néolithique et se maintiennent à travers toute la période. Je persiste donc à prétendre que la forme dé-

pend avant tout du galet utilisé. Il va de soi que si la hache est tirée d'un bloc assez grand, ce qui est surtout le cas des pierres dites nobles : jadéite, néphrite, chloromélanite, elle a souvent été obtenue par sciage et affectera, de ce fait, une section quadrangulaire ; alors qu'une hache tirée d'un galet ovalaire gardera tout naturellement sa section ovale ».

D'après Montélius qui partage le Néolithique en quatre périodes et qui dans chaque période reconnaît une forme particulière des haches, celle que nous étudions ici serait classée dans la période III : « sépultures en allées couvertes, haches épaisses à section presque carrée. Couteaux de silex avec manches, type effilé » (d'après Goury, *L'homme des cités lacustres*, p. 180).

Pour l'instant, nous ne pouvons situer dans une phase précise du Néolithique la hache ou erminette trouvée à Chermignon ².

Nous tenons à remercier M. le professeur I. Mariétan qui a bien voulu nous soumettre cet objet afin d'en faire cette description. Lorsqu'un inventaire comprenant de nombreuses trouvailles éparses pourra être établi, à ce moment-là seulement on écrira une synthèse sur le peuplement préhistorique du Valais.

Marguerite DELLENBACH

² A titre de renseignement nous pouvons dater les deux précédentes trouvailles de pointes de lance (Notes parues dans les *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. IV, p. 151 et t. VIII, p. 92 et dans les *Annales valaisannes*, 2e série, t. III, pp. 472 et 476) selon M. Vouga (*Arch. s. d'Anthr. gén.*, t. IV) à la fin du Néolithique, au moment où l'on voit apparaître, d'une façon très dispersée encore, les premiers objets de métal, moment de la préhistoire que cet auteur baptise : l'Énéolithique.